

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

Nom commercial : Seatec Epoxy Spachtel

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.10.2020

Région: FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

Seatec Epoxy Spachtel

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Matière base pour mastic époxy bi-composants (composant A)

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

SVB Spezialversand für Yacht- und Bootszubehör GmbH
Gelsenkirchener Strasse 25-27
28199 Bremen

N° de téléphone +49(0) 421 57 29 0-0

e-mail info@svb.de

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

info@svb.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01 45 42 59 59 (ORFILA)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Aquatic Chronic 2; H411

Eye Irrit. 2; H319

Skin Irrit. 2; H315

Skin Sens. 1; H317

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger



SGH07



SGH09

Mention d'avertissement

Attention

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700)
BISPHÉNOL-F-ÉPICHLOORHYDRINE,RÉSINES ÉPOXIDIQUES

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

Nom commercial : Seatec Epoxy Spachtel

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.10.2020

Région: FR

Dérivés d'oxirannes, mono[(C13-15-alkyloxy)méthyl]méthyliques
2,2'-[hexane-1,6-diylbis(oxymethylene)]dioxirane

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de danger (UE)

EUH205 Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.
EUH208 Contient Acides gras, en C18 insaturés, trimères, composés avec oléylamin, acides gras de tallol, composés avec l'oléylamine. Peut produire une réaction allergique.
EUH211 Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
P391 Recueillir le produit répandu.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale et nationale.

2.3 Autres dangers

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Caractérisation chimique

mélange

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)			
	25068-38-6 500-033-5 603-074-00-8 01-2119456619-26	Aquatic Chronic 2; H411 Eye Irrit. 2; H319 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317	>= 10,00 - < 25,00	% en poids
2	BISPHÉNOL-F-ÉPICHORHYDRINE,RÉSINES ÉPOXIDIQUES			
	9003-36-5 500-006-8 - 01-2119454392-40	Aquatic Chronic 2; H411 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317	>= 5,00 - < 10,00	% en poids
3	Dérivés d'oxirannes, mono[(C13-15-alkyloxy)méthyl]méthyliques			
	- 939-183-5 - 01-2119962192-39	Aquatic Chronic 2; H411 Skin Sens. 1; H317	< 5,00	% en poids
4	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou			

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

Nom commercial : Seatec Epoxy Spachtel

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.10.2020

Région: FR

plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]				
	13463-67-7 236-675-5 022-006-00-2 01-2119489379-17	Carc. 2; H351i	< 5,00	% en poids
5	2,2'-[hexane-1,6-diylbis(oxymethylene)]dioxirane			
	933999-84-9 618-939-5 - 01-2119463471-41	Aquatic Chronic 3; H412 Eye Irrit. 2; H319 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317	< 5,00	% en poids
6	Acides gras, en C18 insaturés, trimères, composés avec oléylamin			
	147900-93-4 604-612-4 - 01-2119971821-33	Skin Sens. 1; H317 STOT RE 2; H373 Aquatic Chronic 2; H411 Acute Tox. 4; H302	< 0,50	% en poids
7	acides gras de tallol, composés avec l'oléylamine			
	85711-55-3 288-315-1 - 01-2119974148-28	Skin Sens. 1A; H317 Eye Dam. 1; H318 STOT RE 2; H373	< 0,10	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
1	-	Eye Irrit. 2; H319: C >= 5% Skin Irrit. 2; H315: C >= 5%	-	-
4	V, W, 10	-	-	-

Pour le texte complet des notes: rubrique article 16 « Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances ((CE) No 1272/2008, Annexe VI) ».

N°	Voie d'absorption, organe cible, effet concret
4	H351i par inhalation; -; -

Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA)			
N°	orale	dermale	par inhalation
3	30,1 mg/kg de poids corporel		

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

Après inhalation

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Assurer un apport d'air frais. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. Appeler aussitôt un médecin.

Après contact cutané

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Rincer soigneusement. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact oculaire

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement le médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

Nom commercial : Seatec Epoxy Spachtel

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.10.2020

Région: FR

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Dioxyde de carbone; Extincteur à poudre; Eau pulvérisée

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂); Monoxyde de carbone (CO)

5.3 Conseils aux pompiers

Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire autonome. Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Veiller à assurer une aération suffisante. Mettre les personnes en sûreté. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Ne pas inhaler les vapeurs.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. En cas de déversement dans les eaux d'écoulement, le sol ou les canalisations d'égout, informer les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir à l'aide d'un produit absorbant (par ex. sable, diatomée, absorbant pour acide, liant universel, sciure) et éliminer. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la section "considérations relatives à l'élimination".

6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doivent être conçus de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau. Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

Nom commercial : Seatec Epoxy Spachtel

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.10.2020

Région: FR

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Après le travail et avant les pauses, se laver les mains et le visage. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition. Ne pas inhaler les vapeurs.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité. Le stabilisant peut perdre son efficacité après un stockage prolongé du produit.

Température de stockage recommandée

Valeur 2 - 40 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans le récipient d'origine à température ambiante.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker au voisinage de produits alimentaires. Ne pas stocker en commun avec: Agents oxydants; Acides; Alcalis; Amines; Mercaptans

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7	236-675-5
Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France			
Titane (dioxyde de)			
Ti			
	VLE (8h)	10	mg/m ³

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	BISPHÉNOL-F-ÉPICHLORHYDRINE,RÉSINES ÉPOXIDIQUES			9003-36-5 500-006-8	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	104,15	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	29,39	mg/m ³
2	Dérivés d'oxirannes, mono[(C13-15-alkyloxy)méthyl]méthyliques			- 939-183-5	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	4	mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë)	systémique	1	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	1,7	mg/cm ²
3	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]			13463-67-7 236-675-5	
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	10	mg/m ³
4	2,2'-[hexane-1,6-diylbis(oxyméthylène)]dioxirane			933999-84-9	

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

Nom commercial : Seatec Epoxy Spachtel

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.10.2020

Région: FR

				618-939-5
dermale	(chronique) à long terme	systemique	6	mg/kg/jour
dermale	(chronique) à long terme	systemique	22,6	µg/cm ²
par inhalation	(chronique) à long terme	systemique	10,57	mg/m ³
par inhalation	à court terme (aiguë)	systemique	10,57	mg/m ³
par inhalation	(chronique) à long terme	local	0,44	mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur
1	BISPHÉNOL-F-ÉPICHLORHYDRINE,RÉSINES ÉPOXIDIQUES			9003-36-5 500-006-8
	orale	(chronique) à long terme	systemique	6,25 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systemique	62,8 mg/kg/jour
2	Dérivés d'oxirannes, mono[(C13-15-alkyloxy)méthyl]méthyliques			- 939-183-5
	dermale	(chronique) à long terme	systemique	2,5 mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë)	systemique	0,5 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	1 mg/cm ²
3	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]			13463-67-7 236-675-5
	orale	(chronique) à long terme	systemique	700 mg/kg/jour
4	2,2'-[hexane-1,6-diylbis(oxymethylene)]dioxirane			933999-84-9 618-939-5
	orale	(chronique) à long terme	systemique	1,5 mg/kg/jour
	orale	à court terme (aiguë)	systemique	1,5 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systemique	3 mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë)	systemique	1,7 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	13,6 µg/cm ²
	dermale	à court terme (aiguë)	local	13,6 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systemique	5,29 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systemique	5,29 mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	0,27 mg/m ³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE
	compartiment écologique	Type	Valeur
1	BISPHÉNOL-F-ÉPICHLORHYDRINE,RÉSINES ÉPOXIDIQUES		9003-36-5 500-006-8
	Eau	eau douce	0,003 mg/L
	Eau	eau marine	0,0003 mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,0254 mg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,294 mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,0294 mg/kg poids sec
	sol	-	0,237 mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	10 mg/L
2	Dérivés d'oxirannes, mono[(C13-15-alkyloxy)méthyl]méthyliques		- 939-183-5
	Eau	eau douce	0,007 mg/L
	Eau	eau marine	0,001 mg/L
	Eau	eau douce sédiment	6,677 mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,677 mg/kg poids sec

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

Nom commercial : Seatec Epoxy Spachtel

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.10.2020

Région: FR

				sec
	sol	-	8,012	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	1	mg/L
3	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]		13463-67-7 236-675-5	
	Eau	eau douce	0,127	mg/L
	Eau	eau marine	1	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,61	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	1000	mg/kg
	concerne : poids sec			
	Eau	eau marine sédiment	100	mg/kg
	concerne : poids sec			
	sol	-	100	mg/kg
	concerne : poids sec			
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	100	mg/L
	empoisonnement secondaire	Mammifère	1667	mg/kg
4	2,2'-[hexane-1,6-diylbis(oxymethylene)]dioxirane		933999-84-9 618-939-5	
	Eau	eau douce	0,011	mg/L
	Eau	eau marine	0,001	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,283	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,028	mg/kg poids sec
	sol	-	0,223	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	1	mg/L

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Donnée non disponible.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire. Pour une brève exposition, appareil filtrant, filtre combiné A-P2; En cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des yeux / du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

Protection des mains

Gants de protection (EN 374); En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection. Le choix d'un gant de protection adapté à l'utilisation réelle dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres propriétés de qualité souvent différentes d'un fabricant à l'autre.

Matériau approprié

caoutchouc fluoré (Viton)

Matériau approprié

En cas de contact à court terme / protection contre projections:

Matériau approprié

nitrile

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

Nom commercial : Seatec Epoxy Spachtel

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.10.2020

Région: FR

Divers

vêtements de travail protecteurs

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation	
liquide	
Etat/Couleur	
pâteux blanc	
Odeur	
faible	
pH	
Donnée non disponible.	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	
Valeur	> 200 °C
Point de fusion/point de congélation	
Donnée non disponible.	
Température de décomposition	
Donnée non disponible.	
Point d'éclair	
Valeur	> 100 °C
Température d'inflammation	
Donnée non disponible.	
Propriétés explosives	
Le produit n'est pas explosif. Formation éventuelle de mélanges vapeur-air explosifs / inflammables.	
Inflammabilité	
Donnée non disponible.	
Limites inférieure d'explosion	
Valeur	0,8 % en vol
Limites supérieure d'explosion	
Valeur	11,3 % en vol
Pression de vapeur	
Valeur	0,89 kPa
Température de référence	20 °C
Substance de référence	Xylène
Densité de vapeur relative	
non déterminé	
Densité relative	
Donnée non disponible.	
Densité	
Valeur	1,80 g/ml
Température de référence	20 °C

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

Nom commercial : Seatec Epoxy Spachtel

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.10.2020

Région: FR

Solubilité dans l'eau	
Remarque/s	insoluble

Solubilité	
Donnée non disponible.	

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700)	25068-38-6	500-033-5
log Pow	env.	3	
Température de référence		25	°C
concerne	pH 7		
Méthode	OCDE 117		
Source	ECHA		
2	Dérivés d'oxirannes, mono[(C13-15- alkyloxy)méthyl]méthyliques	-	939-183-5
log Pow	>	6,5	
Source	ECHA		

Viscosité	
Valeur	8 - 11 Pa.s
Type	dynamique

Caractéristiques des particules	
---------------------------------	--

9.2 Autres informations

Autres informations	
Donnée non disponible.	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

stable si stocké et manipulé correctement.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses improbables si utilisé correctement.

10.4 Conditions à éviter

Néant, à l'utilisation appropriée.

10.5 Matières incompatibles

Amines; Agents d'oxydation; Acides; Bases; mercaptans

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie: voir rubrique 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700)	25068-38-6	500-033-5

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

Nom commercial : Seatec Epoxy Spachtel

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.10.2020

Région: FR

DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OECD 420		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	BISPHÉNOL-F-ÉPICHLORHYDRINE,RÉSINES ÉPOXIDIQUES		9003-36-5 500-006-8
DL50	>	5000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		
3	Dérivés d'oxirannes, mono[(C13-15-alkyloxy)méthyl]méthyliques		- 939-183-5
DL50		30,1	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Source	ECHA		
4	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]		13463-67-7 236-675-5
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
5	2,2'-[hexane-1,6-diylbis(oxymethylene)]dioxirane		933999-84-9 618-939-5
DL50		3010	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité dermale aiguë

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	BISPHÉNOL-F-ÉPICHLORHYDRINE,RÉSINES ÉPOXIDIQUES	9003-36-5	500-006-8
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
2	Dérivés d'oxirannes, mono[(C13-15-alkyloxy)méthyl]méthyliques	-	939-183-5
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
3	2,2'-[hexane-1,6-diylbis(oxymethylene)]dioxirane	933999-84-9	618-939-5
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

Nom commercial : Seatec Epoxy Spachtel

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.10.2020

Région: FR

Espèces	lapin
Méthode	OCDE 402
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7	236-675-5
CL50	>	6,82	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Poussière		
Espèces	rat		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	2,2'-[hexane-1,6-diylbis(oxymethylene)]dioxirane	933999-84-9	618-939-5
CL50	>	20	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Vapeur		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Corrosion cutanée/irritation cutanée

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	BISPHÉNOL-F-ÉPICHLORHYDRINE, RÉSINES ÉPOXIDIQUES	9003-36-5	500-006-8
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Évaluation	irritant faible		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.		
2	Dérivés d'oxirannes, mono[(C13-15-alkyloxy)méthyl]méthyliques	-	939-183-5
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		
3	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7	236-675-5
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
4	2,2'-[hexane-1,6-diylbis(oxymethylene)]dioxirane	933999-84-9	618-939-5
Source	ECHA		
Évaluation	irritant		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.		

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

Nom commercial : Seatec Epoxy Spachtel

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.10.2020

Région: FR

Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	BISPHÉNOL-F-ÉPICHLORHYDRINE,RÉSINES ÉPOXIDIQUES	9003-36-5	500-006-8
Espèces		lapin	
Méthode		OCDE 405	
Source		ECHA	
Évaluation		Non irritant	
2	Dérivés d'oxirannes, mono[(C13-15-alkyloxy)méthyl]méthyliques	-	939-183-5
Espèces		lapin	
Méthode		OCDE 405	
Source		ECHA	
Évaluation		Non irritant	
3	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7	236-675-5
Espèces		lapin	
Méthode		OCDE 405	
Source		ECHA	
Évaluation		Non irritant	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
4	2,2'-[hexane-1,6-diylbis(oxymethylene)]dioxirane	933999-84-9	618-939-5
Méthode		OCDE 405	
Source		ECHA	
Évaluation		Irritants pour les yeux	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	BISPHÉNOL-F-ÉPICHLORHYDRINE,RÉSINES ÉPOXIDIQUES	9003-36-5	500-006-8
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		souris	
Méthode		OCDE 429	
Source		ECHA	
Évaluation		sensibilisant	
2	Dérivés d'oxirannes, mono[(C13-15-alkyloxy)méthyl]méthyliques	-	939-183-5
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		cobaye	
Méthode		OCDE 406	
Évaluation		sensibilisant	
3	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7	236-675-5
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		souris	
Méthode		OCDE 429	
Source		ECHA	
Évaluation		non sensibilisant	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
4	2,2'-[hexane-1,6-diylbis(oxymethylene)]dioxirane	933999-84-9	618-939-5
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		souris	

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

Nom commercial : Seatec Epoxy Spachtel

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.10.2020

Région: FR

Méthode	OCDE 429
Source	ECHA
Évaluation	sensibilisant
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Dérivés d'oxirannes, mono[(C13-15-alkyloxy)méthyl]méthyliques	-	939-183-5
Espèces		Salmonella typhimurium TA98, TA100, TA1535, TA1537	
Méthode		OECD 471	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7	236-675-5
Type d'examen		In vitro mammalian cytogenicity	
Méthode		OECD 487	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Toxicité pour la reproduction			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7	236-675-5
Voie d'exposition		orale	
NOAEL		≥ 1000 mg/kg bw/d	
Type d'examen		étude de toxicité de reproduction effectuée sur une génération	
Espèces		rat	
Méthode		OECD 443	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
Voie d'exposition		orale	
NOAEL		1000 mg/kg bw/d	
Type d'examen		Étude de toxicité pour le développement prénatal	
Espèces		rat	
Méthode		OECD 414	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Cancérogénicité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7	236-675-5
Voie d'exposition		orale	
NOEL		7500 mg/kg bw/d	
Espèces		souris	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique			
--	--	--	--

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

Nom commercial : Seatec Epoxy Spachtel

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.10.2020

Région: FR

Donnée non disponible.			
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	BISPHÉNOL-F-ÉPICHLORHYDRINE,RÉSINES ÉPOXIDIQUES	9003-36-5	500-006-8
Voie d'exposition		orale	
NOAEL		env.	250 mg/kg bw/d
Durée d'exposition		90	jour(s)
Espèces		rat (mâle/femelle)	
Méthode		OECD 408	
Source		ECHA	
2	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7	236-675-5
Voie d'exposition		orale	
NOAEL		>	962 mg/kg bw/d
Espèces		rat	
Méthode		OECD 408	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
Danger par aspiration			
Donnée non disponible.			
Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée			
Contact avec le produit peut provoquer des irritations de la peau de des yeux. Le produit peut entraîner une sensibilisation par contact cutané.			

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	BISPHÉNOL-F-ÉPICHLORHYDRINE,RÉSINES ÉPOXIDIQUES	9003-36-5	500-006-8
CL50		>	1000 mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces		Oncorhynchus mykiss	
Méthode		OCDE 203	
Source		ECHA	
2	Dérivés d'oxiranes, mono[(C13-15- alkyloxy)méthyl]méthyliques	-	939-183-5
CL50		7,92	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces		poisson	
Méthode		OCDE 203	
Source		ECHA	
3	2,2'-[hexane-1,6-diylbis(oxyméthylène)]dioxirane	933999-84-9	618-939-5
CL50		30	mg/l

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

Nom commercial : Seatec Epoxy Spachtel

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.10.2020

Région: FR

Durée d'exposition	96	h
Espèces	Oncorhynchus mykiss	
Méthode	OCDE 203	
Source	ECHA	

Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	BISPHÉNOL-F-ÉPICHLOORHYDRINE,RÉSINES ÉPOXIDIQUES	9003-36-5	500-006-8
LE50	>	1000	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		
2	Dérivés d'oxirannes, mono[(C13-15-alkyloxy)méthyl]méthyliques	-	939-183-5
LE50		7,2	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		
3	2,2'-[hexane-1,6-diylbis(oxymethylene)]dioxirane	933999-84-9	618-939-5
CE50		39	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		

Toxicité pour les daphnies (chronique)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	BISPHÉNOL-F-ÉPICHLOORHYDRINE,RÉSINES ÉPOXIDIQUES	9003-36-5	500-006-8
NOEC		0,3	mg/l
Durée d'exposition		21	jour(s)
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OECD 211		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	25068-38-6	500-033-5
CE50	9,1 - 9,4		mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Scenedesmus capricornutum		
Méthode	EPA-660/3-75-009		
Source	ECHA		
2	BISPHÉNOL-F-ÉPICHLOORHYDRINE,RÉSINES ÉPOXIDIQUES	9003-36-5	500-006-8
CE50	>	1,8	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
3	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre	13463-67-7	236-675-5

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

Nom commercial : Seatec Epoxy Spachtel

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.10.2020

Région: FR

contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]			
CE50	>	100	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
4	2,2'-[hexane-1,6-diylbis(oxyméthylène)]dioxirane	933999-84-9	618-939-5
CE50	>	23,1	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	QSAR		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Dérivés d'oxirannes, mono[(C13-15-alkyloxy)méthyl]méthyliques	-	939-183-5
NOEC		500	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	OCDE 201		

Toxicité sur bactéries			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	BISPHÉNOL-F-ÉPICHLORHYDRINE,RÉSINES ÉPOXIDIQUES	9003-36-5	500-006-8
CI50		100	mg/l
Durée d'exposition		3	h
Espèces	boue activée		
Source	ECHA		
2	Dérivés d'oxirannes, mono[(C13-15-alkyloxy)méthyl]méthyliques	-	939-183-5
CI50	>	100	mg/l
Espèces	bacteriae		
Méthode	OCDE 209		
Source	ECHA		
3	dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]	13463-67-7	236-675-5
CE50	>	1000	mg/l
Durée d'exposition		3	h
Espèces	boue activée		
Méthode	OCDE 209		
Source	ECHA		

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	25068-38-6	500-033-5
Type	biodégradabilité aérobie		
Méthode	OCDE 301 F		
Source	ECHA		
Évaluation	Facilement éliminable à partir de l'eau.		
2	BISPHÉNOL-F-ÉPICHLORHYDRINE,RÉSINES ÉPOXIDIQUES	9003-36-5	500-006-8

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

Nom commercial : Seatec Epoxy Spachtel

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.10.2020

Région: FR

Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur	env.	0	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	Closed Bottle Test (OECD 301D)		
Source	ECHA		
Évaluation	n'est pas biodégradable facilement		

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	BISPHÉNOL-F-ÉPICHLORHYDRINE, RÉSINES ÉPOXYDIQUES	9003-36-5	500-006-8
FBC		150	
Méthode	QSAR		
Source	ECHA		

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	25068-38-6	500-033-5
log Pow	env.	3	
Température de référence		25	°C
concerne	pH 7		
Méthode	OCDE 117		
Source	ECHA		
2	Dérivés d'oxirannes, mono[(C13-15-alkyloxy)méthyl]méthyliques	-	939-183-5
log Pow	>	6,5	
Source	ECHA		

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations

Autres informations
Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

Nom commercial : Seatec Epoxy Spachtel

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.10.2020

Région: FR

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Transport ADR/RID/ADN

Classe	9
Code de classification	M6
Groupe d'emballage	III
N° d'identification de danger	90
Numéro ONU	UN3082
Nom technique	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
Sources de danger	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700)
Code de restriction en tunnels	-
Étiquette	9
Marque "matière dangereuse pour l'environnement"	Signe conventionnel "poisson et arbre"

14.2 Transport IMDG

Classe	9
Groupe d'emballage	III
Numéro ONU	UN3082
Nom et description	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
Sources de danger	reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight \leq 700)
EmS	F-A, S-F
Étiquettes	9
Marque "matière dangereuse pour l'environnement"	Signe conventionnel "poisson et arbre"

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe	9
Groupe d'emballage	III
Numéro ONU	UN3082
Nom et description	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.
Sources de danger	reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight \leq 700)
Étiquettes	9
Marque "matière dangereuse pour l'environnement"	Signe conventionnel "poisson et arbre"

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

Nom commercial : Seatec Epoxy Spachtel

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.10.2020

Région: FR

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .	N° 3
--	------

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger :	E2
---	----

Autres prescriptions

Observer les contraintes liées au travail des jeunes.
Observer les contraintes liées au travail des femmes enceintes ou allaitantes.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H351i	Susceptible de provoquer le cancer par inhalation.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances et mélanges ((CE) No 1272/2008, Annexe VI)

V	Si la substance est mise sur le marché en tant que fibres (diamètre < 3 µm, longueur > 5 µm et rapport d'aspect ≥ 3:1) ou en tant que particules de la substance satisfaisant aux critères de l'OMS relatifs aux fibres ou en tant que particules dont la chimie de surface a été modifiée, leurs propriétés dangereuses doivent être évaluées conformément au titre II du présent règlement, afin de déterminer s'il convient d'appliquer une catégorie supérieure (cancérogène 1B ou 1 A) et/ou d'autres voies d'exposition (orale ou cutanée).
W	On a observé que la cancérogénicité de cette substance se manifeste lorsque de la poussière respirable est inhalée dans des quantités donnant lieu à une réduction sensible des mécanismes d'élimination des particules dans le poumon. La présente note a pour but de décrire la toxicité particulière de la substance, et ne constitue pas un critère pour la classification en vertu du présent règlement.
1	Les concentrations indiquées ou, en l'absence de valeurs, les concentrations génériques

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement

1907/2006/CE

Nom commercial : Seatec Epoxy Spachtel

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 24.02.2022

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.10.2020

Région: FR

du présent règlement (tableau 3.1) ou les concentrations génériques de la directive 1999/45/CE (tableau 3.2) sont les pourcentages en poids de l'élément métallique, calculés par rapport au poids total du mélange.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 770329